

ALTERNATIVES

Six raisons de s'intéresser aux investissements liés au changement climatique

October 16, 2019

Pourquoi les investisseurs doivent-ils s'intéresser au changement climatique ? Voici un aperçu des conséquences du changement climatique pour l'investissement selon Maarten Bloemen, du Templeton Global Equity Group, et Matthew J. Kiernan, Chief Executive de Inflection Point Capital Management Inc.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne laisse guère de doutes quant aux dangers et à la rapidité du changement climatique. Le GIEC, un groupe international réputé réunissant 195 des meilleurs climatologues mondiaux, étudie le changement climatique intensément depuis 1988 et publie régulièrement des rapports ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Son rapport complet le plus récent, publié fin 2018 après deux années de préparation, confirme que le changement climatique est nettement plus rapide que ce qu'annonçaient les modèles antérieurs.

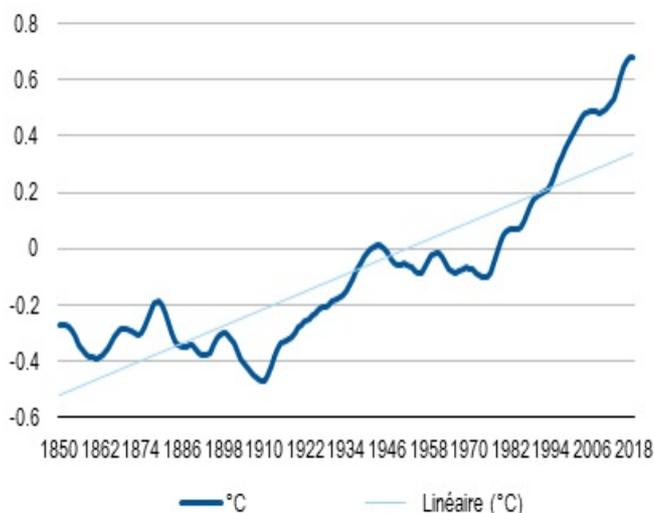
Ce rapport note en outre que la dernière décennie a connu un nombre record de tempêtes violentes, d'inondations, de sécheresses et d'incendies de forêt et une fonte sans précédent des glaces marines. Il prévient en outre que l'augmentation moyenne des températures dans le monde dissimule un réchauffement nettement plus important dans certaines régions, notamment dans l'Arctique et l'Antarctique, où la fonte des glaciers et des banquises pourrait avoir un effet catastrophique sur la montée du niveau des mers.

On notera aussi que ce rapport réduit encore l'objectif de hausse des températures à ne pas dépasser. Il était fixé à 2 °C lors du sommet historique de Paris, et recommande à présent de ne pas dépasser 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Il prévient que, sur la base de l'évolution actuelle des émissions, les « budgets carbone » requis pour éviter un réchauffement supérieur à ce plafond pourraient être épuisés d'ici 11 ans.¹

Un rapport récent de l'Organisation mondiale de météorologie (OMM) souligne l'impact humain du changement climatique et observe que sur la seule année 2018, quelque 62 millions de personnes ont été directement touchées par le changement climatique, y compris le déplacement forcé de 2 millions de « réfugiés climatiques ». ² En outre, les tendances de ces quelques dernières années sont particulièrement préoccupantes : après 2 années de baisse consécutives, les émissions de CO₂ ont augmenté en 2017 et 2018. Les émissions ont augmenté de 1,77 % en 2018, soit 70 % de plus que l'augmentation moyenne de la dernière décennie.³

Anomalie de température à la surface du Globe

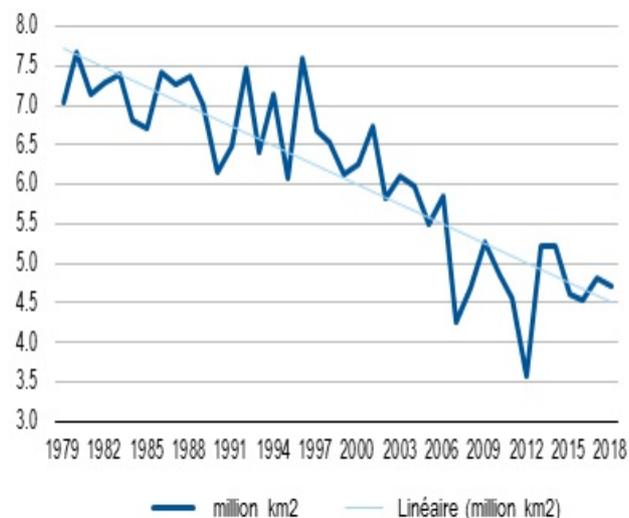
Hausse de la température à la surface du Globe en degrés centigrades
1850–2018 (1961–1990 en moyenne)



Source : UK Met Office

La perte de glace de mer dans le monde est spectaculaire

Étendue de glace de mer arctique (en million de km²) au mois de septembre
1979–2018 (1961–1990 en moyenne)



Source : National Snow & Ice Data Center (NSIDC)

Remarque : Le mois de septembre est étudié, car c'est à cette période que l'étendue des glaces de mer est la plus réduite, le cycle annuel de la fonte des glaces estivales touchant à sa fin.

Bien qu'il subsiste des incertitudes considérables, il ne fait guère de doute que le climat est en train de changer et que l'activité humaine contribue à ce changement. Outre son importance sociétale au sens plus large, le changement climatique a des conséquences majeures pour les investisseurs bien placés pour soutenir une réaction constructive au changement climatique, et pour tirer un bénéfice de cette réaction. Au final, nous pensons qu'il existe au moins six raisons incontestables qui font que les investisseurs doivent prendre le changement climatique au sérieux. Nous présentons ces raisons ci-dessous.

1. Réagir à une restructuration économique et industrielle à l'échelle mondiale

La plupart des climatologues pensent que nous nous dirigeons actuellement vers une hausse des températures de 3–4°C, soit nettement plus que l'objectif de 2°C de l'accord de Paris et que les 1,5°C recommandés ultérieurement par le GIEC. Même avec les progrès drastiques qui seront requis pour réaliser les objectifs climatiques internationaux, la réussite n'est pas garantie.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre aux niveaux recommandés nécessitera un rééquilibrage complet de toute la chaîne de valeur énergétique en faveur des combustibles sans émissions ou à faibles émissions. Ses effets ne se limiteront pas aux secteurs à impact élevé tels que le charbon, le pétrole et le gaz, les mines, les services aux collectivités et l'industrie manufacturière. La dynamique concurrentielle de la grande majorité des secteurs et des entreprises sera touchée. L'envergure et l'échelle des changements nécessaires entraîneront une véritable métamorphose.

Nous pensons que l'inaction aurait un coût énorme : la société d'investissement Schroders estime que la trajectoire actuelle de 4°C entraînerait plus de 20 000 milliards de pertes économiques d'ici à la fin du siècle. Pour mettre ce chiffre en perspective, cela représenterait un préjudice économique permanent trois à quatre fois supérieur à celui de la crise financière mondiale de 2008.⁴

La conséquence la plus importante d'une restructuration industrielle et économique mondiale pour les investisseurs est sans doute celle-ci : le fondement même de l'avantage concurrentiel des entreprises est recalibré, et les entreprises capables de créer un maximum de valeur économique avec un minimum d'émissions de carbone en récoltent déjà les bénéfices.

Cette recherche d'un meilleur rendement en carbone se traduit par le développement de voitures à faibles émissions et de voitures électriques par les grands constructeurs automobiles, par la construction et la rénovation de bâtiments « verts » et à haut rendement énergétique, par l'augmentation des parts de marché et de la compétitivité des sources d'énergie renouvelables, y compris l'éolien et le solaire, et par les engagements publics des grands groupes pétroliers à réduire de manière significative leur empreinte carbone.

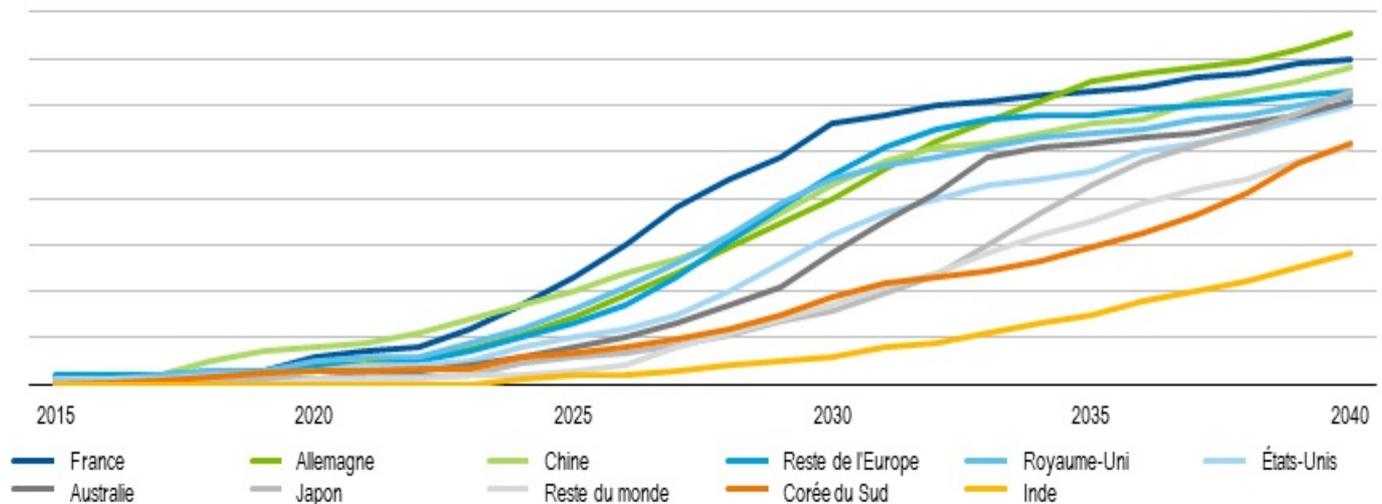
Comme toute grande restructuration industrielle cependant, l'adoption d'une énergie à plus faible intensité de carbone fera des gagnants et des perdants et il est primordial pour les investisseurs de distinguer les premiers des seconds. Nous pensons que les discussions consacrées au changement climatique ignorent trop souvent les opportunités possibles.

Pour ne citer que deux exemples, le marché des véhicules électriques (VE) a progressé de 54 % sur la seule année 2017⁵ et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que le solaire, l'éolien et les autres sources renouvelables représenteront 50 % de la production d'électricité d'ici à 2050, contre 25 % à l'heure actuelle. On estime à l'inverse que la part des combustibles fossiles sera réduite à 29 % seulement de la production électrique d'ici à 2050, contre 63 % à l'heure actuelle.⁶

Ventes mondiales de véhicules de tourisme à long terme

Adoption des véhicules électriques (VE) par région

Prévisions de la demande de VE en pourcentage des ventes
2015-2040



Source : BloombergNEF, Perspectives des véhicules électriques 2019. Rien ne garantit que les estimations, prévisions ou projections se réalisent. Consultez le site www.franklintempletondatasources.com pour obtenir des informations supplémentaires sur les fournisseurs de données.

On peut regrouper les entreprises bien placées pour profiter de cette restructuration énergétique globale en deux grandes catégories : les fournisseurs de solutions et les entreprises de transition et résilientes.

- **Fournisseurs de solutions** : les entreprises proposant des produits et des services qui réduisent directement ou indirectement les émissions mondiales, améliorent l'efficacité d'utilisation des ressources et/ou protègent contre les conséquences physiques du changement climatique. Il s'agit par exemple des fabricants de cathodes pour les batteries de véhicules électriques, des entreprises développant des systèmes d'éclairage basse énergie, des fabricants de compteurs intelligents, des développeurs/exploitants de parcs éoliens offshore et des fabricants d'éoliennes. Ce groupe inclut aussi les facilitateurs de la transition vers une économie à faible intensité de carbone, dont les produits et services augmentent l'envergure et la force de ceux qui fournissent des solutions directes, comme les réseaux de télécommunications, les développeurs de logiciels basés sur le cloud pour accélérer les solutions d'efficacité énergétique, les ingénieurs spécialisés dans les déchets et l'eau et les financiers du climat.
- **Entreprises de transition et résilientes** : les entreprises 1) à relativement faible intensité de carbone et de ressources dès le départ, comme le secteur pharmaceutique, ou 2) à émissions élevées et forte consommation de ressources mais qui font les meilleurs progrès de leur secteur pour les réduire. Il s'agit

entre autres d'entreprises actives dans des secteurs à émissions traditionnellement élevées qui réduisent leurs émissions et leur utilisation de ressources plus rapidement que leurs concurrents du secteur, comme les sociétés de transport et de logistique ou les sociétés d'investissement immobilier cotées (dites "Real Estate Investment Trusts" aux Etats-Unis) spécialisés dans les centres commerciaux.

2. Maximiser la performance financière ajustée au risque

Nous sommes convaincus qu'une approche rigoureuse de l'analyse fondamentale, une connaissance approfondie des entreprises et des secteurs, le dialogue avec les équipes de direction et, au final, une sélection efficace d'actions nous permettront d'identifier et de gérer les risques environnementaux et les opportunités potentielles. Cela suppose notamment de privilégier les entreprises sous-évaluées proposant des produits et solutions aidant d'autres acteurs à réduire leurs émissions et à améliorer leur efficacité énergétique ainsi que celles qui sont effectivement en transition vers un avenir à faible intensité de carbone.

Pendant longtemps, il a été communément admis dans le monde de l'investissement que toute prise en compte de facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) était au mieux sans importance, et au pire néfaste pour la performance financière. Mais ces idées reçues ont été balayées récemment par plusieurs études de performances empiriques réalisées par des universitaires et par des professionnels de l'investissement autrefois sceptiques.⁷

En outre, une « méta-étude » de plus de 200 études individuelles réalisée par l'Université d'Oxford apporte des preuves plus manifestes encore de l'impact des facteurs ESG sur la performance financière. Parmi ses principaux résultats : 80 % des études révèlent qu'une performance environnementale supérieure des entreprises s'accompagne d'une meilleure performance de leurs actions, et 88 % montrent que les pratiques ESG robustes engendrent un meilleur résultat opérationnel tel que mesuré par les indicateurs comptables traditionnels.⁸

Les études démontrent que l'intégration de facteurs ESG concrets dans l'analyse des investissements peut entraîner une meilleure performance ajustée aux risques, et qu'elle n'est en tout cas pas néfaste pour la performance.

Ces recherches démontrent selon nous de façon incontestable qu'une analyse ESG bien intégrée peut effectivement augmenter les rendements ajustés au risque à long terme. Et il est généralement admis qu'à l'heure actuelle, parmi la myriade de problèmes liés à l'ESG, le changement climatique est le plus critique, le plus complexe et celui qui a le plus grand impact.

Qui plus est, à mesure que le changement climatique s'accroît, il y a tout lieu de penser qu'il deviendra un facteur plus important encore pour la compétitivité des entreprises et la performance de leurs actions à l'avenir. Le fait d'investir dès aujourd'hui dans des entreprises ayant une longueur d'avance dans la gestion des risques et des opportunités climatiques devrait bien positionner les portefeuilles pour un avenir dans lequel ce thème critique deviendra de plus en plus important.

Différents types de risques climatiques pour les investisseurs

Selon nous, le changement climatique est source d'au moins quatre types de risques pour les entreprises et leurs investisseurs. Le fait de comprendre ces risques nous permet de déterminer dans quelle mesure les entreprises les gèrent efficacement, et donc augmentent leurs chances de réussite à long terme :

- **Risque physique** : Les événements liés au climat tels que les grandes tempêtes, les inondations et les sécheresses ont déjà perturbé d'importantes chaînes d'approvisionnement internationales. L'impact des inondations de 2011 en Thaïlande sur les fabricants de semi-conducteurs en est l'un des premiers exemples. La montée du niveau des mers est l'un des risques physiques les plus globaux et les plus graves liés au changement climatique. Le réchauffement des océans et la fonte des glaciers et des banquises au Groenland et dans l'Antarctique ont déjà fait monter le niveau moyen des mers d'environ 7,5 cm depuis 25 ans.
- **Risque lié à la réglementation, aux politiques et à la fiscalité** : Le resserrement des réglementations nationales, régionales et locales (comme les contrôles plus stricts des émissions, les normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments ou les normes de consommation pour les automobiles) touche les

entreprises de Stockholm à Singapour, et il ne peut que s'intensifier encore à l'avenir. De même, on observe un mouvement inexorable vers une taxation plus importante des émissions de carbone, l'Union Européenne en tête.

- **Transition et risque compétitif** : Le changement climatique commence déjà à redéfinir les règles de l'avantage concurrentiel dans plusieurs secteurs clés. Dans le secteur automobile par exemple, les entreprises sans présence forte sur le marché des véhicules électriques ou à faibles émissions seront de plus en plus désavantagées. Dans le secteur énergétique, les entreprises possédant des réserves de « carbone impossible à brûler » (à cause des nouvelles réglementations et de l'évolution de la dynamique concurrentielle) pourraient se retrouver coincées avec des « actifs échoués » qu'elles ne pourront pas exploiter.⁹
- **Risque réputationnel** : Vu la transition actuelle à long terme vers une économie mondiale à faible intensité de carbone, les entreprises perçues comme « faisant partie du problème » risquent de voir leur réputation ternie aux yeux de parties prenantes de plus en plus actives. Certains des grands groupes pétroliers et gaziers, par exemple, subissent des boycotts par les consommateurs comme par les investisseurs et un détournement croissant des actionnaires institutionnels. Des désinvestissements importants du secteur des combustibles fossiles ont déjà commencé.

Il est important de noter que l'impact des facteurs climatiques ne se limite pas à des risques, mais qu'il peut aussi engendrer des opportunités d'investissement. Notre approche globale du changement climatique repose sur ces deux dimensions.

3. Répondre aux impératifs environnementaux et sociaux

Jusqu'en 2018 encore, les activités humaines ont émis chaque année plus de 37 milliards de tonnes d'équivalents au dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le changement climatique commence déjà à avoir des conséquences environnementales et sociales néfastes, notamment :

- Fréquence et intensité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes comme les ouragans, les tornades, les sécheresses, les feux de forêt, les vagues de chaleur et les inondations.
- Augmentation du niveau des mers et inondations croissantes des côtes.
- Déplacement des maladies humaines, animales et végétales vers de nouveaux territoires où les températures plus chaudes leur permettent de se développer.
- Création de « réfugiés environnementaux » dans des régions allant du Bangladesh au Moyen-Orient et à l'Afrique : selon l'Agence pour les réfugiés des Nations Unies¹⁰, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans, les inondations côtières, les sécheresses et la modification des schémas météorologiques saisonniers ont déplacé en moyenne plus de 20 millions de personnes par an depuis 2008.
- Exacerbation des conflits armés : dans un rapport récent, des experts militaires américains affirment que les sécheresses causées par le climat, par exemple, ont fait office de « multiplicateurs des menaces » et aggravé des conflits violents dans des régions telles que le Darfour, la Somalie, l'Irak et la Syrie.¹¹

En outre, il est très probable que les impacts négatifs environnementaux, économiques et sociaux du changement climatique touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables. En conséquence, le dialogue mondial en matière de climat accorde une importance croissante à une transition équitable vers une économie à faible intensité de carbone.

Collectivement, les investisseurs peuvent jouer un rôle important dans la réalisation (ou non) de ces objectifs.

4. Répondre aux exigences croissantes des clients et des parties prenantes

Les attitudes et les priorités des investisseurs ont changé radicalement ces dernières années. Ils s'inquiètent davantage du changement climatique, et ils attendent une réaction de la part des gérants. L'essor des initiatives collectives en matière de climat par des groupements d'investisseurs institutionnels donne une idée de l'importance et de l'impact potentiel des investisseurs. La plus grande sans doute de ces organisations, et celle qui existe depuis le plus longtemps, est le Carbon Disclosure Project, aujourd'hui rebaptisé CDP. Organisation sans but lucratif lancée en 2002, le CDP organise des enquêtes approfondies et systématiques auprès des grandes entreprises du monde entier. Il s'efforce de faire la lumière sur leurs émissions de carbone, leurs régimes de gestion du carbone, leurs objectifs de réduction future des émissions et leurs tentatives d'exploiter les opportunités commerciales.

Aujourd'hui, le CDP réunit environ 530 grands investisseurs du monde entier avec des actifs sous gestion totaux dépassant les 100 000 milliards USD. Il reçoit et analyse des informations de plus de 7 000 entreprises. On peut donc le considérer comme la source la plus importante et la plus fiable de données d'entreprises concernant le changement climatique dans le monde.

L'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) représente une collaboration entre plus de 170 grands propriétaires d'actifs et investisseurs européens réunissant au total plus de 23 000 milliards EUR. Outre ses activités de promotion et de diffusion des meilleures pratiques parmi ses membres, l'IIGCC et son secrétariat entretiennent un dialogue soutenu avec la Commission européenne, qui est sans doute l'organe politique le plus avancé au monde en matière de changement climatique. L'IIGCC a été un facteur majeur dans la réussite de l'accord de Paris de 2015 ; sans sa participation et son militantisme actifs, il aurait sans doute été impossible d'atteindre un résultat aussi positif.

Dans le même esprit, le groupe Climate Action 100+, qui réunit quelque 360 investisseurs avec plus de 34 000 milliards USD d'actifs combinés, a été créé avec pour mission explicite de faire pression sur les 100 plus grandes « entreprises émettrices d'importance systémique » pour les pousser à prendre des mesures concrètes pour le climat.

Ces trois organisations incluent quelques-uns des investisseurs institutionnels les plus importants et les plus influents au monde, et Franklin Templeton est en train de les rejoindre. Notre appartenance à ces organisations nous donnera accès à l'évolution des meilleures pratiques partout dans le monde, avec pour conséquence un renforcement de nos capacités d'analyse et de nos efforts d'engagement dans les politiques. Dans le cas du CDP, notre adhésion donnera aussi à nos analystes et à nos gérants de portefeuille un accès direct à la plus grande base mondiale de données granulaires propres aux différentes entreprises, avec des informations aussi bien quantitatives que qualitatives.

L'un des plus puissants moteurs de la croissance phénoménale de la demande en investissements durables dans le segment de détail a été l'émergence de la génération des *millennials* en tant que force majeure du monde de l'investissement. Une étude récente réalisée par Morgan Stanley auprès de 1 000 investisseurs américains révèle que les *millennials* sont deux fois plus nombreux que les investisseurs traditionnels à privilégier les solutions durables. Le pourcentage de *millennials* « très intéressés » par ces solutions a doublé entre 2015 et 2017, et pas moins de 90 % d'entre eux souhaitent que leur plan d'investissement pour la retraite propose une option durable.¹²

Le changement climatique, auquel les investisseurs sophistiqués n'accordaient presque aucune importance il y a dix ans, est aujourd'hui l'un des problèmes les plus critiques pour les gérants d'actifs et leurs clients.

5. Répondre aux obligations réglementaires et aux exigences de transparence de plus en plus strictes

La préoccupation croissante du grand public et des gouvernements pour le changement climatique a suscité une prolifération des législations, des réglementations et, dans de nombreux pays, de taxes sur les émissions de carbone. Sur la période de 20 ans entre 1997 et 2017, le nombre de lois relatives au changement climatique dans le monde entier a été multiplié par 20. Aujourd'hui, on en compte plus de 1 200.¹³

Les nouvelles réglementations se concentrent en grande partie sur la transparence des expositions au risque lié au carbone, des émissions de carbone et des stratégies de gestion, pour les entreprises comme pour les investisseurs. Pour les investisseurs, toute évaluation d'une entreprise du point de vue du climat nécessite de disposer de données et d'informations d'entreprise solides. La communication de ces informations est entièrement volontaire dans de nombreux pays, mais de plus en plus de lois en font une obligation.

Jusqu'à présent, les investisseurs n'ont pas subi une pression similaire à celle exercée sur les entreprises pour divulguer des données standardisées en matière de climat. Cette pression va toutefois croissant, et continuera probablement d'augmenter à l'avenir.

L'une des réglementations récentes les plus ambitieuses est la loi française relative à la transition énergétique, article 173, qui impose aux grands investisseurs français de réaliser et de publier une évaluation annuelle du niveau de risque climatique de leurs portefeuilles d'investissement. De même, en Suède, les fonds de pension publics sont désormais tenus par la loi d'évaluer et de publier l'empreinte carbone de leurs portefeuilles.

En 2018, l'Union Européenne a annoncé son intention d'imposer explicitement la prise en considération des critères ESG (y compris le changement climatique) par les investisseurs. Une législation similaire est actuellement envisagée au Royaume-Uni.

6. Assumer des responsabilités fiduciaires changeantes

On appelle « responsabilité fiduciaire » l'ensemble des obligations légales et financières des investisseurs découlant de leur « devoir de prudence » envers les propriétaires des actifs qui leur ont été confiés. En vertu de leur responsabilité fiduciaire envers les propriétaires des actifs, les fiduciaires et/ou gérants sont tenus de gérer ces actifs avec prudence et dans l'intérêt exclusif des bénéficiaires. La nature de ces responsabilités est généralement définie dans la législation, et elle a été précisée par la jurisprudence au cours des siècles passés.

On notera toutefois que la notion d'obligation fiduciaire n'est pas immuable. À mesure que les valeurs et priorités sociétales changent et évoluent, la portée et les exigences de la responsabilité fiduciaire évoluent également. Dans le cas du changement climatique (et des critères ESG plus généralement), le concept de responsabilité fiduciaire est en train d'être complètement métamorphosé.

Pendant longtemps, l'un des principaux obstacles à l'essor des investissements responsables et durables a été la conviction largement répandue, bien qu'erronée, que la prise en compte des questions ESG était incompatible avec les responsabilités fiduciaires des investisseurs. Les investisseurs pensaient que les considérations ESG étaient, au mieux, sans importance pour la performance financière des entreprises. En conséquence, on pensait que l'intégration des facteurs ESG limiterait l'ensemble des opportunités d'un investisseur, ce qui nuit aux rendements et constitue une violation des responsabilités fiduciaires.

Nous savons aujourd'hui que cette conviction ne reposait pas sur une analyse ni sur des preuves empiriques, mais bien sur un ensemble de présomptions erronées sur ce qu'implique concrètement l'« investissement ESG ». Ces convictions étaient pourtant largement partagées, et parfois consacrées par la législation et la réglementation. On peut considérer qu'elles étaient le plus grand obstacle à la généralisation de l'investissement ESG.

La situation a toutefois commencé à changer, et la notion d'obligation fiduciaire reçoit de plus en plus une interprétation à l'opposé de son incarnation antérieure. Aujourd'hui, on admet de plus en plus que la non-prise en compte des facteurs ESG constitue une abdication de responsabilité fiduciaire. C'est cette nouvelle interprétation que la législation, la réglementation et les pratiques d'investissement commencent à consacrer aujourd'hui.

Vous souhaitez encore plus d'informations et d'analyses sur ce thème ? Consultez le document thématique de notre équipe, « [Discovering Value in Climate-Change Investing](#) » (document en anglais).

Mentions légales importantes

Ces documents sont fournis uniquement dans l'intérêt général et ne sauraient constituer un conseil d'investissement individuel, une recommandation ou une incitation à acheter, vendre ou détenir un titre ou à adopter une stratégie d'investissement particulière. Ils ne constituent pas un conseil d'ordre juridique ou fiscal. Il ne s'agit pas d'une

*analyse complète des données relatives à un secteur, un titre ou un investissement et ne doit pas être considéré comme une recommandation d'investissement. Ce document a pour but de fournir un aperçu du processus de sélection du portefeuille et de recherche. Les exposés de faits proviennent de sources considérées comme fiables, mais leur exhaustivité ou leur exactitude n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Ces opinions ne peuvent pas être considérées comme un conseil en investissement ni une offre pour tout titre spécifique. **Les performances passées ne sont pas une garantie des performances futures.***

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des gérants et les commentaires, analyses et opinions sont valables à la date de la publication et peuvent être modifiés sans préavis. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une analyse complète des événements survenant dans les divers pays, régions ou marchés.

Les données de tierces parties peuvent avoir été utilisées dans la préparation de ce document et Franklin Templeton Investments (FTI) n'a pas vérifié, validé ni audité de manière indépendante ces données. FTI décline toute responsabilité en cas de perte due à l'utilisation de ces informations, et la pertinence des commentaires, des opinions et des analyses contenus dans ce document est laissée à la seule appréciation de l'utilisateur.

Les produits, services et informations peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions et sont fournis en dehors des États-Unis par d'autres sociétés affiliées de FTI et/ou leurs distributeurs, dans la mesure où la réglementation/législation locale l'autorise. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre interlocuteur de Franklin Templeton Institutional pour toute information supplémentaire sur la disponibilité des produits et services dans votre juridiction.

Quels sont les risques ?

Tout investissement comporte un risque, notamment celui de ne pas récupérer le capital investi. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et les investisseurs ne sont pas assurés de récupérer la totalité de leur mise initiale. Les cours des actions fluctuent, parfois de manière rapide et spectaculaire, en raison de facteurs affectant des entreprises, des industries ou des secteurs spécifiques ou le marché dans son ensemble. Les investissements à l'étranger comportent des risques spécifiques, comme les variations des taux de change, l'instabilité économique et l'évolution de la situation politique. Les investissements sur les marchés émergents présentent d'ailleurs des risques accrus par rapport aux mêmes facteurs, en plus de ceux associés à leur taille inférieure et à leur liquidité plus limitée.

[1.](#) Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C », octobre 2018.

[2.](#) Source : Organisation mondiale de météorologie, « Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2018 », mars 2019.

[3.](#) Source : Agence internationale de l'énergie, « Global Energy and CO2 Status Report », 2018.

[4.](#) Source : Schroders, Schroders Climate Dashboard, octobre 2018.

[5.](#) Source : Agence internationale de l'énergie, « Perspectives des véhicules électriques dans le monde en 2018 », mai 2019.

[6.](#) Source : Ibid., Perspectives énergétiques mondiales 2018.

[7.](#) Source : AIMA Research, « ESG's Evolving Performance »; MSCI, « How Markets Price ESG », juillet 2018 ; J.P. Morgan, « ESG : Environmental, Social, and Governance Investing », mars 2018 ; et State Street Global Investors, « IQ Insights », 2018.

[8.](#) Source : Oxford University, Gordon Clark et al, « From the Stockholder to the Stakeholders », mars 2015.

[9.](#) Source : La notion d'« actifs échoués » a été popularisée par l'ONG influente Carbon Tracker. Voir Carbon Tracker, Unburnable Carbon 2013 : Wasted Capital and Stranded Assets, 2013.

[10.](#) Source : UNHCR, novembre 2016

[11.](#) Source : U.S. Department of Defense, rapport « Effects of a Changing Climate », janvier 2019.

[12.](#) Source : Morgan Stanley, « New Data from Individual Investors », Sustainable Signals, 2017.

[13.](#) Source: Grantham Institute on Climate Change and the Environment et al., Global Trends in Climate Change Legislation and Litigation, 2017.